

Un programme pour aider les entreprises canadiennes à accroître leurs relations commerciales et leurs investissements dans les régions visées, qui comprend:

- la participation à un programme élargi sur les foires et les missions commerciales;
- des études de pré-investissement portant sur des projets spécifiques réalisées par des entreprises canadiennes ou en leur nom;
- la formation en gestion axée vers des entreprises spécifiques;
- un soutien de programme échelonné sur trois ans diminuant progressivement aux Conseils bilatéraux du commerce nouvellement créés; et
- des programmes d'information à l'intention du milieu des affaires afin de stimuler les investissements et d'encourager la création de coentreprises en Europe centrale et de l'est et en Union-Soviétique.

MISE EN PLACE DE LA DÉMOCRATIE

Le Fonds pour la coopération politique accorde des subventions et aides visant à encourager le dialogue et l'établissement de liens avec l'Europe centrale et de l'est ainsi que l'Union-Soviétique, axés vers la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits humains. Le Fonds vise à promouvoir la démocratisation des institutions politiques, sociales, juridiques et économiques et à favoriser l'établissement de liens avec le Canada. Les fonds servent aux fins:

- du développement d'une expertise, d'institutions et de processus en vue de la tenue d'élections libres et justes;
- de l'offre de conseils experts et de la formation nécessaires pour opérer les changements au processus politique permettant d'atteindre aux standards de la démocratie;
- de la réforme du processus constitutionnel, du droit civil et criminel, ainsi que des institutions gouvernementales, institutions d'enseignement et institutions privées concernées, afin de contribuer à établir la primauté du droit, de la justice et des droits humains;
- de la formation et de l'établissement d'échanges afin de moderniser les institutions d'enseignement, à relever le

niveau des programmes de formation, et à oeuvrer à la mise en place d'une presse libre et dynamique; et

- du développement de services publics professionnels.

BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BERD)

Un accord international s'est fait au sujet de la création d'une banque régionale pour favoriser la transition vers des économies de marché en Europe centrale et de l'est.

La BERD sera une institution financière distincte reposant sur un engagement solennel de tous les membres adhérant à la cause de la démocratie, du respect des droits humains et de la primauté du droit. L'objectif premier de la BERD sera de promouvoir le développement du secteur privé. La Banque

"Le défi que nous devons relever de bâtir à la fois la démocratie et une économie de marché alors que tout est à faire, est sans précédent dans l'Histoire."

L'honorable John C. Crosbie

assurera le financement de projets stimulant l'investissement, assurera une aide technique et canaliser les capitaux locaux et étrangers. Le capital initial de la banque sera de 10 milliards d'ECU (\$14 milliards en dollars canadiens).

Le Canada versera une contribution financière annuelle de \$30 millions pour les cinq prochaines années au Fonds de capitalisation de la Banque. On s'attend à ce que le Fonds atteigne au total 10 milliards d'ECU (\$14 milliards en dollars canadiens). Le Canada disposera d'un siège au Conseil des directeurs de la Banque et procédera à la nomination d'un directeur général au cours de l'année qui vient.